RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-26-2213 du 19/11/2026

Arrêté du 18 novembre 2026

ARRÊTÉ PORTANT RENOUVELLEMENT DU DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE

Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte renouvellement du détachement d'administrateurs de l'État dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie.

Dates d'application : 01/02/2027; 01/03/2027; 02/04/2027; 01/05/2027 et 01/06/2027

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT PORTANT RENOUVELLEMENT DU DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT PORTANT RENOUVELLEMENT DU DÉTACHEMENT D'ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant renouvellement du détachement d'administrateurs de l'État
dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu le Code général de la Fonction publique ;

- Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié relatif aux emplois de chef de service comptable, de chef de service administratif et de chef de service de surveillance aux ministères économiques et financiers ;

- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

- Vu le décret n° 2021-1550 du 1er décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

- Vu le décret n° 2023-224 du 30 mars 2023 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de chef de service comptable, de chef de service administratif et de chef de service de surveillance aux ministères économiques et financiers ;

- Vu l'arrêté du 22 décembre 2025 relatif au classement des postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;

- Vu la demande des intéressés,

ARRÊTE :

Article 1er

Les cadres dont les noms suivent sont renouvelés dans leurs emplois de chef de service comptable de première catégorie selon les modalités indiquées ci-après :

Nom	Prénom	Poste comptable	Date d'effet	Date de fin de détachement
POUPLARD	Damien	Service des impôts des entreprises de Paris 16ème arrondissement	01/02/2027	31/01/2030
MOLLARD	Claude	Service de gestion comptable de Chambéry	01/03/2027	08/12/2029
CHARBONNIER	Anne	Service des impôts des entreprises de Paris 9ème arrondissement	02/04/2027	02/03/2030
GOUTAUDIER	Marie-José	Service de gestion comptable de Strasbourg et Eurométropole	01/05/2027	30/04/2030
GRANDIN	Benoît	Trésorerie spécialisée Centre d'action sociale de Paris	01/06/2027	31/05/2030

Article 2

Les intéressés disposent d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de la notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

La Directrice générale des Finances publiques est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 18 NOVEMBRE 2026
POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT HORS CLASSE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

NATHALIE BRICNET-LUIS

BOFiP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Amélie VERDIER
ISSN 2268-0756